

**Service instructeur**  
D.O.F.  
D.A.R.

**5<sup>ème</sup> Commission - N° 2006/II - 5e/09**

**Service consulté**  
D.I.F.



**QUARTIER PLESSIER A ALTKIRCH  
MODIFICATION ET CREATION D'AUTORISATIONS DE PROGRAMME**

Résumé : *Afin de permettre au Département de réaliser l'opération immobilière au Quartier Plessier à ALTKIRCH, dans le cadre du projet de territorialisation des services du Conseil Général, il est proposé au titre de l'exercice budgétaire 2006, l'ouverture anticipée de nouvelles autorisations de programmes de 600 000 € et 100 000 € et d'abonder cette opération des crédits de paiement, en sachant que les régularisations et compléments devront être opérés lors de la DM1 2006.*

Dans le cadre du projet pour le Haut-Rhin et notamment de la territorialisation des services départementaux, la Commission Permanente a, dans sa séance du 3 mars 2006, autorisé l'acquisition d'une part, du bâtiment central du Quartier Plessier à ALTKIRCH et, d'autre part, du terrain d'assiette du futur centre routier départemental.

1° Acquisitions foncières (DOF) :

Le bâtiment ainsi que le terrain d'assiette du futur centre routier départemental engendrent une dépense de 565 000 €.

L'ouverture d'une autorisation de programme de 600 000 € serait nécessaire. Cette opération immobilière sera abondée du crédit de paiement correspondant à prélever sur l'opération "Extension de l'Hôtel du Département" – programme B024 – enveloppe 75780, inscrite au chapitre 21, nature 2111 et dotée de 920 000 € au budget prévisionnel (BP 2006).

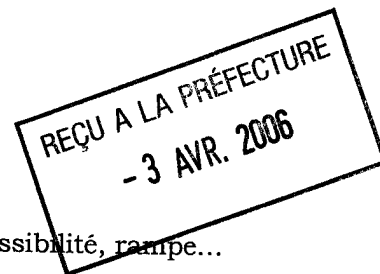
2° Travaux de restructuration (DAR) :

Les travaux de restructuration et d'aménagement des locaux seront réalisés avec le concours d'un maître d'œuvre externe qui sera recruté sur la base de l'article 74 du Code des Marchés Publics (examen des compétences, références et moyens).

Les premières estimations font ressortir un coût d'opération de :

- 2,3 M€/HT de travaux bâtimentaires,
- 0,2 M€/HT pour les aménagements extérieurs, parking, accessibilité, rampe...
- 0,45 M€/HT au titre des prestations intellectuelles.

Soit un **total de 3.5 M€/TTC.**



Avant l'inscription principale des AP/CP en DM1/2006, il est d'ores et déjà nécessaire de disposer d'un crédit de 100 000 € (études, ...). Les AP/CP correspondants peuvent être temporairement dégagés du programme B033, millésime 1999 (gendarmeries - travaux d'entretien) pour abonder le programme B022/2006 Bâtiments - restructurations, réhabilitations, extensions). Les CP correspondants seraient ponctionnés sur l'enveloppe 70594 - nature 21351 - fonction 11.

Au vu de ce qui précède, je vous propose de bien vouloir :

- Confirmer l'opportunité de cette opération, en sachant que la Commission Permanente du 3 mars dernier a autorisé l'acquisition du bâtiment central du Quartier Plessier à ALTKIRCH ainsi que le terrain d'assiette du futur centre routier départemental ;
- Valider les transferts d'AP et virements de CP nécessaires au démarrage de cette opération, selon les modalités ci-dessous :
  - o Au titre des acquisitions foncières : l'ouverture d'une autorisation de programme de 600 000 €. Cette opération immobilière sera abondée du crédit de paiement comme décrit ci-avant,
  - o Au titre des travaux de restructuration : l'ouverture d'une AP préalable de 100 000 € sur le programme B022/2006 (Bâtiments - restructurations, réhabilitations, extensions), tel que précisé ci-dessus.

En sachant que les régularisations ainsi que les AP/CP complémentaires liés aux travaux (opération estimée à plus de 3,5 M€/TTC) devront faire l'objet d'une inscription en DM1/2006.

- M'autoriser à souscrire le(s) marché(s) nécessaire(s) ainsi que tout document s'y rapportant après mise en œuvre de la (des) consultation(s) y afférent ;
- M'autoriser à prendre toute décision concernant l'exécution (notamment sous-traitance, avenant sans incidence financière positive, prolongation des délais, décision de poursuivre,...) et le règlement du (des) marché(s) nécessaire conformément aux dispositions régissant les marchés publics lorsque les crédits correspondants sont inscrits au budget.
- Donner délégation à la Commission Permanente pour la mise en œuvre et le suivi de cette opération ;

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by the name 'BUTTNER' in a smaller, more legible script.

Charles BUTTNER